

Bulletin

UNION DÉPARTEMENTALE CGT ISÈRE



■ 32 Avenue de l'Europe - 38030 Grenoble cedex 2 ■ Tél. 04 76 09 65 54 ■ e-mail accueil@cgtisere.org ■ www.cgtisere.org ■

SOMMAIRE

1 ÉDITORIAL

2-3 LUTTES

- Liberté de presse
- Powergirls chez ST
- Cheminots

4 VIE SYNDICALE

- L'AG de rentrée des syndicats
- Fête de l'Humanité 2018

5 SOCIÉTÉ

- Témoignage

6 ÉLECTIONS

- Élections Fonction publique

7 INTERNATIONAL

- Les contrats de désendettement

8 AGENDA

NON PAGINÉ

Le courrier explicatif pour la commande groupée de vin

Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/CGT38/

@CGT_38_Isere

ÉDITO



SI NOUS MARCHIONS POUR LA FORÊT ?

Loin des affichages politiques plus verts que des salades, la forêt française, longtemps modèle d'équilibre entre population et nature, est en péril.

La filière forêt-bois représente encore 400 000 emplois (-100 000 en 15 ans), pour la plupart des emplois ruraux et industriels entretenant nos paysages et apportant sa contribution à une balance commerciale très déficitaire (-6 milliards d'euros, le 2^e poste de déficit après l'énergie). La course au discount fait qu'il est aujourd'hui moins cher de ramener une planche de pin vernie de Chine que de la fabriquer à Grenoble avec du bois local.

Le gouvernement cède aux lobbies de la chasse et ignore les appels des sylviculteurs qui alertent sur les dégâts engendrés par le surnombre de certaines espèces, qui sont quasiment élevées pour le loisir d'une minorité.

La pression s'accroît sur la ressource, notamment en forêt privée, sans grande obligation de replanter après les fameuses « coupes rases ».

Pourtant, avec quinze millions d'hectares et 140 espèces d'arbres différentes, la France aurait de sérieux atouts pour le développement de cette filière et la création d'emplois.

Mais la politique s'en est trop bien mêlée... La forêt, rattachée à l'agriculture, se voit siphonner beaucoup du soutien économique théoriquement recevable. Les lobbyistes agricoles sont plus efficaces que des fonctionnaires. Le peu d'argent restant est partagé en une multitude d'intervenants, état, régions, départements, communautés de

communes, forêts privées ou publiques, associations représentant les intérêts des uns et des autres. Finalement, il reste bien peu pour l'essentiel, planter, entretenir et surveiller les arbres.

Aujourd'hui, le besoin de financement de l'Office nationale des forêts représente une douzaine d'euros par français(e), douze euros qui nous permettent malgré tout (entres autres) de :

- fixer les dunes sur les côtes atlantiques ;
- prévenir le risque incendie par la surveillance dans le sud de la France ;
- fixer et étudier les dépôts d'avalanches, les zones en érosion, les éboulis qui menacent les biens et personnes en contrebas ;
- entretenir un milieu naturel où ne s'opposent pas protection de la nature et production de bois pour alimenter toute une filière, dans l'objectif d'améliorer le legs de nos prédécesseurs ;
- accueillir des millions de visiteurs, touristes ou simples riverains, ... car la forêt publique, elle n'est pas privée !

Gageons qu'il en soit encore ainsi demain, malgré l'abandon progressif de beaucoup de ces missions.

RENDONS VISIBLE LA MARCHÉ POUR LA FORÊT QUI SE CONCLURA LE 25 OCTOBRE PAR UN GRAND RASSEMBLEMENT POUR LA FORÊT, À TRONÇAIS (03).

<https://marche-pour-la-foret.webnode.fr/>

Erick Salvatori
Syndicat de l'ONF

LIBERTÉ DE LA PRESSE : LOI SCHWARTZ



Cet été, au mois de juillet, Marc Schwartz a remis au gouvernement un rapport intitulé « Dix propositions pour moderniser la distribution de la presse ».

Encadrée par la loi Bichet de 1947, la distribution de la presse en France se fait actuellement dans le cadre d'un système coopératif, pour assurer l'égalité et la solidarité entre les éditeurs, afin de garantir à la fois le pluralisme de la presse et un accès égal à celle-ci sur tout le territoire. Sous le doux vocable de « modernisation », le rapport Schwartz entend ni plus ni moins **casser ce système pour accélérer la libéralisation de ce secteur d'activité à l'importance politique majeure.**

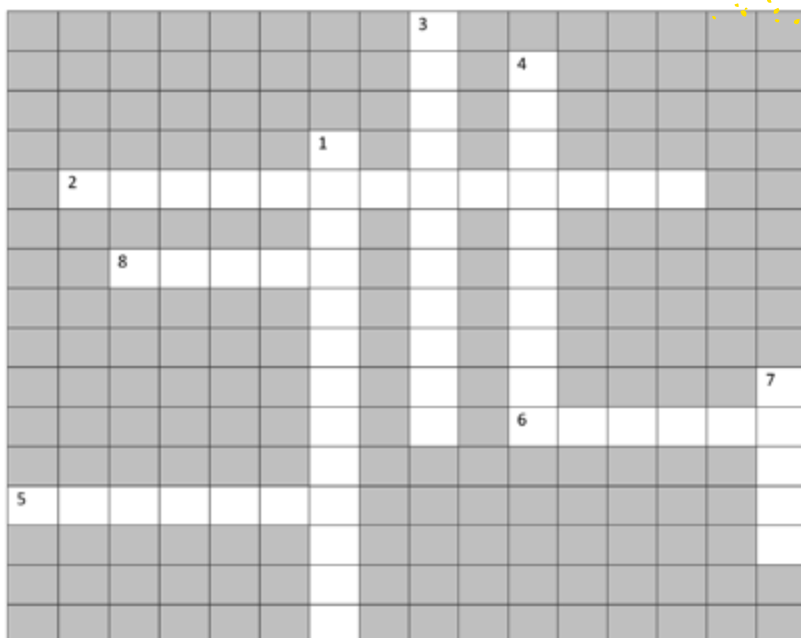
De fait, ce rapport, s'il venait à être suivi par le gouvernement, aboutirait à une abrogation de la loi Bichet, qu'il remet profondément en cause. La fin du cadre coopératif obligatoire et de la péréquation des coûts – qui permettaient aux petits éditeurs d'être distribués au même titre que les gros – fait en effet entrer la **concurrence sauvage** dans la distribution de la presse. Ces changements d'importance seront lourds de conséquences, tant pour les salariés de Presstalis – principal distributeur aujourd'hui –, qui devront faire face au dumping social lié à l'éclatement du marché, que pour le pluralisme de la presse, puisque les petits éditeurs peineront à être distribués et que les points de vente non rentables pourront être supprimés.

Cette nouvelle attaque du gouvernement s'inscrit dans les mêmes logiques de rentabilité et de libéralisation qui ont conduit, cet été, à la casse du service public ferroviaire. Cette fois, c'est un acteur central de la vie démocratique qui est attaqué. Il appartient à tous les militants CGT et, au-delà, à tous les travailleurs et travailleuses soucieux du pluralisme de la presse de se tenir au côté des ouvriers du Livre pour exiger le maintien de la loi Bichet et un système de distribution coopératif, égalitaire et démocratique. ■

Syndicat général du livre et de la communication écrite

Espace militant-e

Cet espace vous est consacré : vous pouvez envoyer vos idées à elisa.balestrieri@cgtisere.org



VERTICAL

- 1- grande absente à la CFDT
- 3- rend les riches plus riches et les pauvres plus pauvres
- 4- ce qui rassemble les militant-es
- 7- si on la pratique, le nerf de la guerre est bloqué

HORIZONTAL

- 2- on devrait y croiser tous les Gaulois réfractaires au changement
- 5- nom de celui qui a créé l'institution « trouée »
- 6- Il fait vivre
- 8- action menée pour obtenir quelque chose

Réponses :

4- fraternité 3- capitalisme 2- manifestation 1- revendication 5- croizat 6- espoir 7- grève 8- lutte



L'ÉGALITÉ FEMMES/ HOMMES... UNE THÉORIE BIEN LOIN DE LA RÉALITÉ !



11 femmes salariées du groupe ST Microelectronics France travaillant sur plusieurs sites en Isère et de CSP différentes : opératrices, techniciennes, ingénieures, syndiquées à la CGT ont décidé d'agir pour lutter contre les inégalités que subissent les femmes dans notre entreprise du CAC 40 avec ses 6000 salarié-e-s en Isère.

D'après ST, les femmes ne sont pas discriminées... c'est de leur faute si elles n'occupent pas de poste à responsabilités ! Contrairement à ce que veut nous faire

croire ST de par sa vitrine, les documents sociaux présentés en CE et en commission égalité, racontent une tout autre histoire. Lorsque nous les avons étudiés, notre ressenti était une réalité.

Ce combat que nous menons a démarré en 2011. Convaincues qu'il faut lutter pour gagner, nous sommes déterminées à aller jusqu'au bout pour mettre un terme à ces inégalités chez ST. Face à l'échec cuisant des démarches effectuées par le biais des IRP, et la mauvaise foi de notre employeur qui a refusé de transmettre les informations demandées, nous avons saisi le conseil des prud'hommes de Grenoble.

Nous sommes parties sur une action individuelle pour la transformer en action collective. En 2015, nous avons obtenu une ordonnance de référé en notre faveur pour nous aider à constituer chacune un panel de 10 hommes selon la méthode Clerc. Puis



en 2016, nous avons saisi au fond pour discrimination de genre.

Résultat :

9 d'entre nous ont été déboutées. Les 2 autres passeront prochainement.

L'AFFAIRE EST LOIN D'ÊTRE TERMINÉE, ET NOUS COMPTONS SUR LA COUR D'APPEL POUR ENTENDRE RAISON ! ■



Les powergirls from ST

LOI DE LA RÉFORME FERROVIAIRE

Le 27 juin, le président des milliardaires promulguait la loi de réforme ferroviaire, pourtant combattue par les cheminotes et cheminots pendant 39 jours de grève.



un traitement médiatique infâme, nous soutenait.

Deux choses néanmoins manqueront : des grévistes, car même s'ils furent nombreux, ils le furent malgré tout insuffisamment, et **la construction d'un mouvement social « hors SNCF ».** Et c'est surtout ce dernier qui a fait défaut, car étant donné les enjeux pour la clique au pouvoir, on aurait pu avoir 90% de grévistes sur 3 mois qu'ils n'auraient pas lâché.

La condamnation du statut des cheminots n'était que le prodrome d'une destruction néolibérale généralisée, que seul un élan populaire massif pourra stopper.

Hélas, de mouvement social il n'y a pas eu, et de statut il n'y aura plus. Mais la partie n'est pas finie. La loi votée ne recouvre qu'une partie très restreinte de la réforme, puisqu'environ 80% des sujets restent à

traiter, notamment la future convention collective nationale.

LES CHEMINOTS DEVRONT PESER SUR LES NÉGOCIATIONS, AFIN D'ÉVITER QUE LE PATRONAT DU FERROVIAIRE N'ARRIVE À SES FINS, À SAVOIR UN RÉTRÉCISSEMENT INÉDIT DU RÉSEAU ET UN DYNAMITAGE DES CONDITIONS SOCIALES ET SALARIALES DES CHEMINOTS. ■

QU'AURA-T-IL MANQUÉ À CE MOUVEMENT POUR ÊTRE VICTORIEUX ?

Il avait pourtant des atouts : une quasi-unité syndicale, des taux de grévistes initialement élevés, une forme des 2 jours/3 jours qui permettait de durer, une population qui, au moins en partie, et ce malgré



Franck Boyer
CGT SNCF



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RENTRÉE DES SYNDICATS CGT DE L'ISÈRE



Plus de 140 participants pour 70 syndicats d'actifs et de retraités dans les starting-blocks pour mobiliser les salariés et les agents autour de leurs revendications, pour mettre en débat les positions CGT pour une société solidaire, égalitaire et fraternelle.

La CGT, sur la base des revendications des travailleurs, propose tout un corpus de propositions sociales qui percutent le projet de société libérale et autoritaire des élites de droite, d'Emmanuel Macron à Marine Le Pen.

L'AG de rentrée a été l'occasion de refaire le point sur nos propositions de Sécurité sociale professionnelle et de Nouveau statut du travailleur salarié.

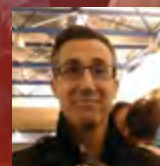
Nos propositions sont à l'opposé des contre-réformes en cours visant le démantèlement du droit du travail, le démantèlement de notre Sécurité sociale solidaire, humaine et universelle.

La perspective de la journée d'action interprofessionnelle du 9 octobre a permis de débattre de l'actualité de chaque syndicat, de la lutte qui continue chez les cheminots au travail de mobilisation chez

Becton-Dickinson, en passant par la campagne des élections professionnelles à l'Education nationale comme dans toute la Fonction publique.

Et c'est bien toute la CGT qui doit être sur le pont pour gagner le respect dû aux travailleurs par les élites financières et politiques.

POUR CELA, DE NOMBREUSES INITIATIVES ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES LORS DE L'AG : LA MARCHÉ DES CAMARADES DE L'ONF À TRAVERS TOUTE LA FRANCE, LES RÉUNIONS DE SYNDIQUÉS DANS LES BOÎTES ET SERVICES, LES AG TERRITORIALES DES UL ... ■



Fabien Gaget
Secrétariat de l'UD

LA FÊTE DE L'HUMANITÉ



Tous les deuxièmes week-ends de septembre, des centaines de milliers de personnes convergent au parc de la Courneuve pour participer à la « fête de l'Humanité ».

On peut y faire le tour de la France en passant manger une spécialité ou boire un coup dans les stands.

On peut y voyager en se rendant au Village du monde.

On peut s'y perdre entre tous les livres du Village du livre.

On peut assister à des concerts ou à des films.

Et puis on peut y débattre dans un des nombreux espaces réservés à cet effet dont le Forum social.

Et le cru de cette année a été riche en confrontations d'idées dans le Forum. On a parlé retraites, énergie, SNCF, services publics, vacances, culture, loisirs, handicap,... Philippe Martinez a donné le ton des enjeux à venir : la grande journée de mobilisation du 9 octobre, les élections professionnelles dans la Fonction publique.

Un « café des luttes » a été inauguré au Forum social avec les « 1336 » et leur thé, « les Jeannettes » et leurs madeleines, et toutes celles et ceux qui luttent ou ont lutté pour garder leur entreprise.

Dans le Forum social, on a aussi pu discuter avec la NVO, le collectif des précaires, la fédération des services publics, celle



de l'énergie ou avec les camarades de la Confédération.

Bref, on n'a pas le temps de s'ennuyer pendant ces 3 jours et on revient reboosté de voir que l'on est de nombreuses et nombreux militant-es prêt-es à faire que cela change, à se battre pour nos droits et pour un monde plus juste et plus équitable ! ■



Isabelle Peters
CGT Conseil départemental



« L'asile est un vieux droit... j'offre l'asile »

| Victor Hugo |

Bulletin de l'UD • Notre organisation soutient, avec de nombreuses personnalités et associations, la demande d'asile de Yunas, jeune érythréen arrivé à Grenoble depuis novembre. Peux-tu nous rappeler son parcours ?

Monique Guyard • Yunas a été recueilli par des membres de l'association pour l'accueil des réfugiés et demandeurs de protection à la France (Apardap), alors que choqué et transi, il vient de passer une nuit sous les marches de l'Hôtel de Ville de Grenoble.

Le 115 n'a plus rien, il est conduit à la plateforme d'accès aux soins de santé (PASS) du CHU, où il lui est prescrit, entre autre, un suivi psychologique.

Il porte de nombreuses cicatrices profondes. Au crâne, au visage, à la cuisse, entaillée pour qu'il ne puisse courir.

BUD • Quelle est donc son histoire ?

M.G. • Yunas a réussi à fuir l'Erythrée après avoir été emprisonné et torturé à plusieurs reprises. Dans sa famille, on refuse de tuer, de porter les armes contre les Éthiopiens. Sa sœur a été abattue, mais tous ses

frères évadés en exil ont trouvé refuge. En Irlande, Angleterre, Hollande, Israël ...

BUD • Le plus jeune en Allemagne ?

M.G. • Oui. C'est ainsi qu'après la terrible épreuve du désert, et cinq mois de prison en Libye, il parvient à traverser la mer. En Italie, il est laissé à la rue, sans possibilité de faire valoir son droit d'asile. Mais il est arrêté et mis en camp à Düsseldorf. Reconduit menotté à Milan. Là, la police le violente pour reprendre de force ses empreintes. Il est déjà marqué ! Alors, replacé en camp. Le campi !

Déjà deux ans qu'il s'est enfui. Marié, il n'a pas vu naître son petit garçon. La pensée des êtres chers le hante. Il réussit en s'accrochant à un boggie de wagon à retraverser la frontière à Vintimille.

BUD • Quelles possibilités pour lui à Grenoble ?

M.G. • Il a déposé sans délai sa demande d'asile. Il suit intensément des cours de français avec le Secours catholique, la Croix Rouge, la maison des habitants de Bois d'Artas, la BAF. Il est accueilli au club

de volley de Meylan. Il trouve du réconfort aux restos du cœur, au restaurant le 5 aussi.

Les voisins l'entourent d'attentions.

BUD • Et pourtant le voici assigné à résidence, avec l'obligation de retourner en Italie...

M.G. • Il est temps que ce cauchemar se termine.

Les textes ne peuvent aboutir à différer sans limite le droit d'asile. Yunas souffre de lourds traumatismes, dont un crânien. Mais il est très volontaire pour travailler, il n'en a pas encore le droit. Nous avons fait appel de la décision de « déportation ». ■



Témoignage recueilli par Monique Guyard

Publicités

COMITÉS D'ENTREPRISES



ET VOUS,
quel support
POUR VOTRE
IMAGE ?



Pensez à vos cadeaux personnalisés

- Journée Internationale de la Femme
- Fêtes des Mères • Fêtes des Pères
- Cadeaux de fin d'année

LMcommunication.com Tél. 02 32 18 07 70

Directeur de la publication :
Nicolas BENOIT
Imprimerie Notre Dame - Montbonnot
N°commission paritaire :
0216 S 05444
I.S.S.N. 1154-6670

Scannez et découvrez !





UNE CAMPAGNE QUI NOUS MÈNE A LA VICTOIRE

La CGT est la première organisation syndicale dans la Fonction publique et le restera !



À l'heure où le gouvernement Macron accentue les attaques en direction des plus faibles (chômeurs, précaires, retraités...) et des salariés en général.

À l'heure où il favorise les privilégiés et désintègre les fondamentaux de notre protection sociale (socle de notre cohésion nationale) il est impérieux que la CGT creuse l'avance en tant que première organisation syndicale dans le pays.

Des résultats des élections du 6 décembre vont bien sûr découler les moyens humains et matériels pour développer notre activité, dans les syndicats et professions concernés mais aussi pour toute la CGT (UD, UL, ...).

Beaucoup de militants de la Fonction publique se retrouvent dans notre activité interprofessionnelle. Mais dans un même temps ne perdons pas de vue que cette campagne s'inscrit aussi dans une bataille idéologique sans précédent menée tambour battant par le capital, représenté par le MEDEF, et relayée aux travers les nombreuses réformes appliquées au pas de charge et assumées par le gouvernement.

Une large victoire de la CGT démontrera que les salariés de ce pays s'opposent aux méfaits dogmatiques de cette pensée unique et qu'ils nous font confiance pour exiger une autre organisation et répartition du travail et exiger d'autres choix pour une société juste et solidaire. Ce contexte nécessite l'élections d'élus et représentants du personnel traversés par une détermination sans faille, formés et organisés afin de défendre nos acquis et revendiquer des mesures sociales nouvelles ou l'intérêt collectif prime sur l'intérêt économique. La CGT a démontré qu'elle ne fléchissait pas

et ne fléchira pas sur ces principes ! La CGT est organisée pour.

Quelle meilleure opportunité que cette campagne, qui touchera directement près de 6 millions de salariés (100 000 en Isère), pour aller à la confrontation et reprendre la main sur la bataille des idées. Dans cette période tous nos syndiqués doivent occuper le terrain afin de faire connaître nos revendications et propositions :

- rencontrer les salariés dans les services ;
- organiser des assemblées générales ou initiatives diverses dans les établissements ;
- distribuer largement le matériel à notre disposition (il ne manque pas), diffuser les spots sur tous les réseaux sociaux possibles ;
- coller partout, en lien avec nos Unions locales, les affiches « votez CGT » sur tous les lieux de passage amenant à un établissement ou service publics.

C'est ensemble, chaque syndiqué, chaque syndicat en lien avec nos Unions locales et nos professions organisées nous gagnerons et les ferons ainsi reculer !

C'est aussi vrai pour toutes les élections dans le secteur privé ou l'année 2019 sera celle du passage au CSE dans toutes les entreprises.

LE 6 DÉCEMBRE 2018 LA CGT CONFORTERA SA PLACE DE PREMIÈRE ORGANISATION ! LE 6 DÉCEMBRE 2018 NOUS GAGNONS ET LES FAISONS RECULER !

RAPPEL chiffres en Isère

Fonction publique de l'État :
41 000 salariés en 2014 la CGT obtient 12,7%

Fonction publique territoriale :
34 300 salariés en 2014 la CGT obtient 43,5 %

Fonction publique hospitalière :
18 200 salariés en 2014 la CGT obtient 36,1%



Pascal Dupas
Syndicat de l'IME
Camille Veyron



INTERVIEW SUR LES CONTRATS DE DÉSENDETTEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (C2D)



L'Humanité* • Sur quel mécanisme reposent les contrats de désendettement et de développement (C2D) ?

Jean-Jacques Guigon • Les C2D sont nés dans le sillage de l'engagement pris en 1999 par les pays du G7 d'annuler les créances bilatérales. Mis en place en 2001, ils ont été signés avec 18 pays concernés par l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). La France est le seul pays à avoir opté pour ce mécanisme de restitution par dons des créances acquittées plutôt que pour une annulation sèche des dettes.

L'Humanité* • Est-ce pour la France un levier d'influence pour promouvoir ses propres choix et intérêts dans les pays concernés ?

J-J.G. • C'est évident, ce n'est pas à proprement parler une annulation de dette. Ce mécanisme permet à la France de garder la main sur la destination de ces fonds et il nourrit, plus ou moins selon les pays, l'influence politique de Paris. En Côte d'Ivoire, par exemple, où l'ensemble du C2D représente plus de deux milliards d'euros, le président Ouattara inaugure à longueur de temps des ponts, des routes, des autoroutes, des écoles et tout ce béton, tout ce goudron, font bien sûr les affaires des multinationales françaises. Que ces écoles soient ou non dotées de toilettes et reliées à l'électricité importe peu : l'essentiel, ce sont les belles séquences télévisées.

L'Humanité* • Les sociétés civiles, en France et dans les pays concernés, sont associées aux comités de pilotage de ces C2D. Quel est leur poids politique réel ?

J-J.G. • Le choix de ce mécanisme de conversion au détriment de l'annulation pure et simple des dettes a été fortement critiqué dès 2001, en France, par les organisations de la société civile.

*Rosa Moussaoui

Nous parlons ici de dettes bien souvent illégitimes et/ou impayables. Néanmoins, nous avons, CGT comprise, accepté de nous impliquer comme partenaires des sociétés civiles de ces pays, non pas pour promouvoir les C2D, mais pour essayer, avec elles, d'obtenir leur implication pleine et entière dans le processus et au-delà. C'est excessivement difficile : le ministère des Affaires étrangères et l'Agence française de développement (AFD) reconnaissent que l'implication des sociétés civiles est juste et nécessaire, qu'elle est un principe majeur du dispositif, ils admettent qu'elle est faible, mais ils ne créent pas (jamais) les conditions pour qu'elles soient véritablement associées. Le MAE ne reconnaît pas le droit à l'information à la société civile, mais simplement un accès à l'information (au-delà de l'expédition de quelques documents au dernier moment avant les réunions des comités de pilotage).

L'Humanité* • Plus globalement l'aide publique au développement (APD) a-t-elle tendance à alimenter des formes de subventions déguisées aux entreprises françaises ?

J-J.G. • Dans les faits, c'est ce que l'on constate. Les C2D représentent pratiquement 70% des subventions versées par l'AFD au titre de l'APD (641 millions d'euros sur 959 millions d'euros, en 2015). C'est bien par les C2D qu'il est le plus facile de mettre les multinationales françaises dans le coup. C'est flagrant en Côte d'Ivoire et au Congo-Brazzaville, les entreprises françaises ont globalement raflé la mise. Denis Sassou Nguesso voulait sa prestigieuse corniche face à la RDC, la France a fini par céder à ce (au) caprice dispendieux qui n'apporte rien (ou si peu) aux plus démunis. Les Ivoiriens quant à eux ont une formule très juste : « Le C2D a trop la couleur du béton et l'odeur du goudron ».

L'Humanité* • Comment faire en sorte que l'APD soit utile aux populations ?


J-J.G. • En donnant toute sa place à la société civile dans la définition et le suivi des projets, dans le contrôle de l'affectation et de l'utilisation des fonds.



Jean-Jacques Guigon

Responsable « Europe / International »
Comité régional CGT Rhône-Alpes

COMITÉS D'ENTREPRISE



**Le pouvoir
d'agir
ensemble sur
l'essentiel.**



**Ce qui est essentiel à la Macif,
c'est d'apporter une protection adaptée
à votre comité d'entreprise*.**

Depuis plus de 30 ans, la Macif est l'assureur privilégié des comités d'entreprise en France. Elle accompagne les élus dans leurs missions, leur propose une couverture spécifique pour leurs activités* et réserve des avantages aux salariés de leur entreprise**.

**Vous voulez en savoir plus, rendez-vous
en point d'accueil ou sur www.macif.fr**

Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi



* Les garanties sont accordées dans les conditions et limites fixées au contrat MAS CE souscrit. Sous réserve d'acceptation du risque par l'assureur.

** Offres soumises à conditions, valables en 2018, réservées aux salariés bénéficiaires d'un comité d'entreprise ayant signé un Pacte CE en 2018.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 (www.orias.fr).